

BULLETIN D'ADHESION et COTISATION 2025 à l'ADRET-S

Association des Retraités des sociétés Shell en France
Régie par la loi du 1^{er} juillet 1901 - Préfecture de Paris
N° W751050365

Merci de remplir toutes les rubriques

NOM _____ PRENOM _____

DATE DE NAISSANCE _____ MATRICULE* _____

* le «matricule» est le matricule figurant sur vos feuilles de paie.

ADRESSE Postale _____

ADRESSE e-mail (en majuscules) _____

TELEPHONE :

Portable : _____

Fixe : _____

VEUF / VEUVE ?(Réponse facultative)

***** N'oubliez pas de nous informer de tout changement de vos coordonnées en cours d'année *****

Je vous confirme mon adhésion pour l'année 2025 et vous adresse ci-joint un chèque de €, établi à l'ordre de ADRET SHELL (à ne pas confondre avec votre Amicale), en règlement de (mettre une croix au début des options retenues) :

X	Ma cotisation de base 2025	30	€
	Mon abonnement au Courrier des Retraités 2025	5	€
	Ma cotisation de soutien 2025 (5 Euros ou plus)		€

Vous avez également l'option de fournir ces informations et de régler par carte bancaire en vous connectant avec votre identifiant et votre mot de passe au site, si vous y êtes enregistré (Il faut pour cela que vous nous ayez communiqué précédemment votre adresse de courriel).

En application du Règlement européen sur la protection des données à caractère personnel chaque membre adhérent à l'ADRET-S dispose des droits d'opposition, d'accès et de rectification des données le concernant. Ces droits peuvent être exercés dans les conditions définies par ce Règlement. Tout membre adhérent peut demander des modifications ou effacement de ses données personnelles en le notifiant par écrit à : ADRET-S 3 rue du Colonel MOLL 75017 Paris. Tout membre adhérent, s'il a une connexion internet, peut librement modifier ou effacer des informations personnelles le concernant figurant sur le site internet de l'ADRET-S (sauf les cotisations enregistrées pour des raisons légales).

Les données à caractère personnel que vous mettez à disposition de l'ADRET-S ne font l'objet d'aucune diffusion, sauf en cas de souscription au Courrier des Retraités qui nous autorise à communiquer votre adresse postale à l'UFR à la seule fin de distribution postale de cette revue qu'elle édite, et sauf nécessité de faire appel à titre exceptionnel à une société de routage pour vous adresser par voie postale des documents ADRET-S.

Vos données à caractère personnel ne sont accessibles aux membres de l'ADRET-S que dans la mesure où vous l'avez autorisé dans la table de confidentialité du site internet de l'ADRET-S. Par défaut, aucun membre adhérent ne peut accéder à ces données.

Date :

Signature